

Etaient présents :

Représentants de la CTG :

M. Rodolphe ALEXANDRE, Président de la CTG
Mme Mireilla LAMA
M. Smail YAHIA
M. Cédric TABLON

Représentants SE-UNSA Guyane

Mme Nathalie ALFRED-RENARD
M. Pascal BRIQUET
Mme Raymonde CAPE
M. Mario LUCE
Mme Ingrid MENCE
M. Emmanuel OCTAVIE

Ordre du jour :

1. Bilan de la rentrée en lien avec la crise sanitaire,
2. Les mesures de sécurité dans et aux abords des établissements,
3. Les travaux de réhabilitation, les extensions et implantation des modulaires,
4. Le point d'étape sur les constructions scolaires,
5. Les dotations pédagogiques et les équipements en LP,
6. L'accès au numérique,
7. La continuité territoriale,
8. Questions diverses.

1- BILAN DE LA RENTREE EN LIEN AVEC LA CRISE SANITAIRE

Le Président nous rappelle qu'il travaille étroitement avec son Comité Scientifique sur la question sanitaire. Ils étudient quotidiennement l'évolution de l'épidémie.
Deux interrogations à ce jour : la vaccination et le variant brésilien du Covid-19.

Il nous confirme l'existence de clusters dans certains établissements qui ont fait/font l'objet d'une régulation.

Il nous informe de la relance d'un dépistage massif sur Saint-Laurent et sur les sites isolés, prochainement.

En ce qui concerne les établissements scolaires, la collectivité n'a reçu aucune demande de recrutement de personnels supplémentaires pour assurer l'entretien des locaux.

Des installations de points d'eau et de distributeurs de gel ou de savon ont été effectuées.

Une dotation spéciale de fonctionnement et d'investissement a été attribuée à hauteur de 24 000€ pour les collèges et 28 000 € pour les lycées.

2- LES MESURES DE SECURITE DANS ET AUX ABORDS DES ETABLISSEMENTS

La CTG intervient uniquement sur la sécurité dite « passive » :

- Installation de vidéosurveillances dans de nombreux
- Construction de SAS de sécurité des établissements : CLG Hyasine, Contout et LPO Castor et Balata
- Collaboration avec la gendarmerie pour effectuer un audit de sécurité de tous les EPLE.
- Un gardiennage physique exceptionnel durant la période de fermeture de plusieurs EPLE durant le confinement. Ce dispositif a pris fin au 31 août 2020.

3- LES TRAVAUX DE REHABILITATION, EXTENSIONS ET MODULAIRES

Plusieurs extensions sont livrées ou en cours : CLG Maripasoula ; CLG Camopi, CLG Holder, CLG S. Félix, CLG Grand- Santi, LGT Damas, LGT Eboué, LPO TARCY, LPO Prévot, LPO Balata, LPO M. Joséphine et le lycée agricole.

Réhabilitation complète prévue pour le CLG Arsène Bouyer d'Angoma avec la reconstruction de toutes les salles de cours en bois et les annexes (CDI, vie scolaire, hall sportif, logements de fonction) en béton ainsi que l'aménagement du parking extérieur.

Livraison de halls sportifs sera effective dans de nombreux établissements : CLG Grand-Santi (hall couvert), CLG Papaïchton, CLG Apatou et LPO Michotte.

Des internats sont également programmés : 2^e internat de Maripasoula, LPO Prévot, LPO Juminer, lycée agricole de Matiti et CLG Grand-Santi.

Les modulaires sont livrés à la demande. Depuis la rentrée scolaire 2020, plus d'une vingtaine ont été installés.

Sur la situation du lycée Melkior & Garré :

- L'appel d'offre est lancé pour le mobilier de Garré
- Le SE-UNSA Guyane fait remarquer que de nombreuses malfaçons sont constatées. Les opérations préalables à la livraison sont en cours et les réparations seront effectuées.
- Une maîtrise d'œuvre est programmée la semaine prochaine à Melkior. Le Président s'engage à nous transmettre le planning des opérations.
- Réhabilitation de Melkior et construction d'une partie neuve (local agents, hôtellerie et 2 logements de service)
- Etanchéité de la toiture à reprendre
- Le système d'assainissement à refaire
- Partenariat avec la ville de Cayenne pour les travaux de curage des canaux aux alentours

4- LE POINT D'ETAPE SUR LES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

Le PPI et les accords de Guyane ont acté la construction de 8 établissements. Les travaux débiteront majoritairement en juillet-août 2021 :

- La cité scolaire de saint-Georges (collège, lycée, internat, installations sportives et restauration production)
- Le lycée de Maripasoula avec 2 internats
- Le lycée de Saint-Laurent 4
- Le lycée de Macouria

- Le lycée de Matoury (retard- l'étude commence tout juste)
- Le collège de Montsinéry
- Le collège de Saint-Laurent 6 (travaux les plus avancées)
- Le collège de Rémire « Eco quartier »

Le SE-UNSA Guyane prend acte de l'avancée de ces différents projets de constructions. Nous restons toutefois dubitatifs quant à la livraison effective de ces établissements en 2022.

5- LES DOTATIONS PEDAGOGIQUES ET LES EQUIPEMENTS EN LP

Une dotation pour le mobilier scolaire de 1,8 millions € a été attribuée pour l'année 2020.

La dotation de fonctionnement et d'équipement s'élève à 2,5 millions en collèges et 2,5 millions en lycées. Elle comprend les équipements pédagogiques, intendance, informatique et le matériel pour les filières professionnelles.

La CTG finance toutes les demandes d'ouverture de formation. Pour la rentrée 2021, deux ouvertures sont prévues :

- BTS Système Informatique et Organisation au LPO Melkior & Garré
- BTS Bio-analyse et contrôle au LGT F. Eboué

6- L'ACCES AU NUMERIQUE

Des appels d'offres sont en cours sur la partie satellitaire et la fibre optique.

Programmation pour 2023, d'un lancement de satellite pour la Guyane afin de couvrir et augmenter le réseau internet.

Le SE-UNSA Guyane interroge sur les moyens mis en place dans le cadre de la continuité pédagogique en cas d'un re-confinement immédiat.

Quelques moyens seront mis à disposition des familles. Aucune précision sur les outils et le nombre d'équipements qui seront proposés.

À la demande du SE-UNSA Guyane, la collectivité prévoit également de maintenir les élèves qui viennent de l'intérieur dans les internats pour leur permettre un meilleur accès à la continuité pédagogique et poursuivre ainsi leur scolarité.

D'autres actions sont prévues également :

- Étude en cours sur l'hybridation des cours dans les établissements avec la mise à disposition de salles dédiées.
- Mise en place de ENT d'ici 2022, les bons de commande sont à la signature.
- Raccordement numérique par la SPLANG avec la fibre optique est en cours dans les plus grandes villes de notre territoire.
- Fin de la 1^{ère} tranche du déploiement des classes mobiles
- Audit des lycées terminé sur le parc informatique + téléphonie
- En février 2021, lancement du marché global du numérique qui vise à rénover tous les réseaux des établissements :
 - Rénovation des réseaux informatiques des établissements

- Renouvellement du parc informatique
- Maintenance sous traitée par des intervenants extérieurs

7- LA CONTINUITE TERRITORIALE

Confirmation de l'ouverture de la ligne aérienne vers Camopi.

La route de Maripasoula est programmée. Elle sera financée en partie par les fonds européens.

8- QUESTIONS DIVERSES

- Le SE-UNSA Guyane interroge sur la question des personnels en charge de la maintenance informatique au sein des établissements du 2nd degré qui relève de la compétence de la CTG.

La collectivité reconnaît cette compétence . Elle souligne cependant, les difficultés qu'elle rencontre pour la prise en charge complète et effective de ces personnels. Elle demande qu'un délai lui soit accordé pour y parvenir. Cela représente 12 à 15 ATTE qui sont dédiés à ce poste. Et de rappeler, qu'à l'époque du Conseil régional, cette compétence n'avait pas été anticipée.

Autres informations :

- Le Président a demandé à AIR GUYANE qu'apparaisse sur leurs billets d'avion, la part prise en charge par la CTG.
- La mise en place de la demi-pension au collège de Camopi. Une action favorable de lutte contre le décrochage scolaire.
- Durant le confinement, mise à disposition de matériels informatiques aux élèves les plus démunis avec du contenu pédagogique sur clef USB. Financement de cette action, 100 000 € pour la CTG.

Vos représentants syndicaux Se-Unsa Guyane

